

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7 »
Trois mois.....	4	5 »

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

Rédaction et Administration : Boîte aux Lettres, 18^{bis}, Rue d'Espagne — TUNIS

LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL

La « Petite Tunisie » ne paraît que le vendredi du 15 juin au 30 septembre.

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis

« TUNIS-CLUB »

L'inauguration du « Club-Tunisien » aura lieu demain samedi

On sait dans quelles conditions est créé ce club international — qui comprend déjà près de deux cents membres — et à la suite de quelles histoires sa création fut décidée par un petit groupe d'amis, la plupart de nationalité italienne.

Lorsque la « Juvenes Carthaginis » ou plutôt quelques membres italiens gallophobes au premier rang desquels il faut placer il Signor Fabbri de l'Unione eurent accompli ce tour de génie selon eux qui leur a valu très probablement les félicitations du sinistre Crispi — c'est-à-dire la transformation de la « Juvenes » en société italienne, d'internationale qu'elle était, plusieurs membres de celle-ci — pas des gallophobes, ceux-là — jugèrent comme il convenait l'acte qui avait été accompli sous la pression du directeur de l'Unione.

En hommes sages, point batailleurs, ennemis des conflits et justement imbus de cette idée que nous avons besoin les uns des autres pour faire nos affaires, ils décidèrent de se séparer d'une société qui devenait un brandon de discorde pour un profit nul. Ils firent bien et nous les félicitons. Puis, jugeant que cette démission collective n'était pas suffisante, ils songèrent à se grouper et à former une nouvelle société internationale, quelque chose comme une société « Juvenes Carthaginis » premier modèle, mais avec cette différence que celle-ci comprendra force de nos compatriotes, qui avaient toujours témoigné quelque répugnance à faire partie de la « Juvenes » bien qu'internationale.

Il n'en sera pas de même avec la nouvelle société qui a pris comme titre : le « Club-Tunisien ».

D'ores et déjà on sait qu'il ne se machine rien dans les coulisses de cette société qui respectueuse, avant tout des lois du pays, s'est mise en règle vis-à-vis du gouvernement tunisien.

Les autorisations ont été demandées et naturellement accordées sur le champ.

Un homme que chacun aime et estime en Tunisie et qui ne compte que des amis aussi bien chez ses compatriotes que chez nous et parmi les nationaux des autres puissances, nous avons nommé M. A. Modigliani, agent de la Compagnie des bateaux à vapeur à hélice du nord, a été nommé le président à l'unanimité; la vice-présidence a été confiée au sympathique bâtonnier de l'ordre des avocats, M^e Mossé et le secrétariat à M. de Vésine, jeune, fils de l'ingénieur bien connu dans notre ville.

Au bureau ci-dessus est adjoind un comité qui se compose de MM. Dinguirard, Usannaz - Jorris, Henry, E. Valensi, C. Cesana, Guttierès, Attia, A. Bogo et du docteur Funaro.

Pour ne froisser les susceptibilités de personne il a été décidé que la présidence serait confiée une année à un français et l'année suivante à un italien, les membres de ces deux colonies étant en majorité dans le nouveau « Club-Tunisien ».

Aussi ne saurions-nous faire trop de vœux en faveur de ce groupement et lui souhaitons-nous entente et longue vie.

L'HOMME DU JOUR

C'est incontestablement M. Hackenberger, directeur de la Banque de Tunisie, depuis l'inauguration du Casino d'Hammam-el-Lif.

On peut vraiment dire que le nom de Hackenberger est sur toutes les lèvres depuis dimanche dernier.

Chacun ne tarit pas d'éloges sur l'œuvre accomplie en si peu de temps par cet homme aux idées larges qui a résolu de transformer en un clin-d'œil la surface d'un pays, transformation qui rapportera un beau stock de billets de mille à ceux qui ont suivi en aveugles le plan adopté et sagement mûri de ce financier et... la croix d'officier sinon de commandeur du Nichan Iftikhar à M. Hackenberger.

Du Casino et de ses dépendances je n'ai absolument rien à dire; rien ne laisse à désirer pas plus que l'établissement des bains. Tout a été bien étudié et sagement compris, mais je n'ai qu'une crainte c'est que les cuisines soient trop petites et les cuisiniers pas en nombre suffisant les dimanches et jours de fêtes et que l'on ait à déplorer ce qui s'est passé le jour de l'inauguration, c'est-à-dire que deux cents personnes sur cinq cent cinquante ne puissent trouver à casser la moindre croute ni même boire un simple café.

Je recommande ce côté-là à M. Hackenberger et j'espère dimanche prochain que cinq cents personnes pourront se présenter et qu'elles seront servies à souhait.

C'est là mon désir le plus ardent car je suis un Hammamlifien enragé — je ne crains pas de le déclarer *urbi et orbi* tant ce pays aujourd'hui me charme et m'enthousiasme. J'en raffole, c'est bien le cas, de le dire. Pourquoi? je vous le soufflerai un jour dans le tuyau de l'oreille.

L. DE P.

TOUCHANTE FRATERNITÉ!

Il y a environ huit jours, mourrait à Hammam-El-Lif un pauvre diable de cordonnier — italien de naissance, — le nommé Pietro Lombardo.

Sa veuve, sans le sou à la maison, ne sachant comment faire, s'en fut trouver son consul, l'honorable M. Macchiavelli, afin d'obtenir un secours, pour pouvoir faire l'acquisition d'une bière et enterrer son défunt mari.

Toute en larmes, elle se présente devant nous ne savons qui du Consulat italien, qui lui répond que cela ne regarde pas le Consul et qu'elle ait à s'adresser à M. le Vice-Consul de France; faisant fonctions de Contrôleur Civil.

L'homme étant italien, M. Catroux était fort embarrassé, on le conçoit sans peine le Vice-Consul de France ne disposant de fonds que pour ses nationaux.

Néanmoins, que fit M. Catroux? Ne pouvant toucher aux fonds gouvernementaux pour un sujet d'une nationalité étrangère, il écrivit au Cheik d'Hammam-El-Lif de faire le nécessaire pour que cet homme soit enterré en chrétien, c'est-à-dire dans le cimetière de ceux-ci et naturellement que le corps soit placé dans une bière.

Comme Hammam-El-Lif ne dispose pas de menuisier, un homme de bonne volonté s'offrit pour confectionner la bière dont le bois fut donné par l'ami Comparat et le trou fut creusé par deux hommes fournis par M. Lombard, surveillant des Travaux publics de cette localité.

Ainsi ce sujet de S. M. Humberto put être enterré grâce à notre contrôleur civil et à deux de nos compatriotes.

Mais que penser de cette touchante fraternité? Le gallophobe Fabbri, au lieu de dauber constamment et sans trêve le gouvernement français, ferait mieux de s'élever contre des faits de cette nature que l'on ne peut s'expliquer. Un italien meurt, on refuse tout secours à sa veuve et à qui l'envoie-t-on? au vice-Consul de France! C'est véritablement un comble mais chez les péninsulaires, on sait que le français est un puits de charité aussi en abuse-t-on.

Nous prions à nouveau le gouvernement de rappeler à M. le Contrôleur Civil de Bizerte qu'il n'a pas été envoyé dans cette ville pour être l'humble serviteur de la Compagnie du Port de cette ville, pas même pour se faire l'exécuteur des basses vengeances que cette compagnie nourrit à l'endroit de ceux qui, ayant vu clair dans son jeu, n'ont pas voulu se prêter à ses petites combinaisons non désintéressées.

Impôt de la Caroube

La Direction des Finances serait paraître d'avis d'étendre la taxe de la caroube locative à toutes les villes comptant 5000 habitants et au-dessus. Cette mesure lui permettrait de réduire de 6,25 à 4 % la taxe sur les loyers, et maintiendrait l'exemption dont bénéficient les domaines ruraux, dans lesquels seraient désormais comprises les habitations des propriétaires et du personnel employé à l'exploitation agricole.

A ce sujet la Chambre d'Agriculture de Tunisie dans sa dernière session prenant acte de la proposition de la Direction des Finances tendant à étendre la caroube locative à toutes les agglomérations de plus de 5000 habitants, à l'exception des domaines ruraux et bâtiments de ferme, parmi lesquels seront comprises les habitations des propriétaires et du personnel employé à l'exploitation agricole;

A émis l'avis que la caroube locative soit étendue à toutes les agglomérations bâties mêmes inférieures à 5000 habitants; En ce qui concerne les loyers, elle a approuvé la réduction proposé du droit de 6,25 à 4 %.

La Grâce d'Elias Lellouch

DIT : H. LE COLLU

L'incident qui est arrivé dans la rue de Souk-Ahras, le 31 octobre dernier, entre notre collaborateur Elias Lellouch et l'imprimeur Mourès — a fait assez de bruit dans le public tunisien pour que nous croyons utile d'en reparler davantage.

On sait qu'il s'agissait d'une discussion violente à la suite de laquelle notre ami, tira sur son interlocuteur un coup de revolver. La balle, n'a fait que lui traverser le paletot, le gilet, la chemise et le tricot et lui a légèrement égratigné le côté gauche du cou.

Bien qu'il n'y eût aucune incapacité de travail, M. Mourès, s'était pourtant porté partie-civile.

De son côté, le Tribunal Correctionnel de Tunis a fait de ce procès presque un procès politique. Il avait presque écarté les délits de tentative de meurtre et de port d'arme prohibée pour lesquels Lellouch était poursuivi, pour lui reprocher la campagne qu'il avait entreprise dans la *Petite Tunisie* contre M. Cazès et ses amis.

« Je n'ai pas cru utile, a-t-il dit à M. le président Fabry, de constituer un avocat pour une affaire qui n'a point d'importance. » Comme il appartenait à la *Petite Tunisie* on lui approuvé le contraire en le condamnant à un an de prison.

Le cadre du journal ne nous permet pas de reproduire *in-extenso* la longue défense de Le Collu, ce que nous pouvons en dire, c'est que, indigné, exaspéré par le témoignage de ses adversaires, il s'est emporté et a été quelque peu violent dans sa défense. C'est ce qui lui a valu un an de prison, le maximum de la peine.

« La défense de M. Lellouch, a dit la *Dépêche Tunisienne* dans son compte rendu des débats, eût certainement gagné à être plus modérée.... »

Bref, appel fut interjeté devant la Cour d'Alger qui confirma purement et simplement la décision des premiers juges.

Sachant qu'il ne pouvait en aucune façon être condamné pour le délit de port d'arme prohibée, attendu qu'il n'existait alors, à Tunis, aucune loi qui défendait le port d'arme, notre ami se pourvut en cassation avec espoir de faire casser son jugement et passer devant la Cour d'Aix.

Dans son audience du 12 avril, la Cour de Cassation, après examen du dossier, a rejeté son pourvoi.

Lellouch, voulut aller jusqu'au bout : il s'adressa directement cette fois-ci à M. le Président de la République auquel il envoya un mémoire de son procès.

M. Carnot l'a par décret spécial, gracié de trois mois... Aussi, sommes nous heureux de la décision qui vient d'être prise en faveur du « dangereux » Le Collu comme s'est plu à le qualifier l'honorable organe du ministère public à Tunis.

Les anciens amis de M. Cazès, dont notre collaborateur est pour eux l'adversaire acharné, pleureront certainement des larmes grosses comme le poing en apprenant cette triste nouvelle, car ils sont persuadés qu'aussitôt mis en liberté, Lellouch reprendra la plume pour continuer la campagne qui, du reste, a commencé par porter ses fruits, qu'il avait entreprise dans la *Petite Tunisie*.

Pendant sa captivité, grâce à son intelligence et à sa capacité, Lellouch a su s'acquiescer la bienveillance de toutes les personnes de la prison d'Alger où il est encore pour peu de jours. Il est principalement de MM. Soliman et Bussi, qui sont pour notre ami parmi les directeurs que des agents et un valet nous adressons avec nos sincères remerciements, l'assurance de toute notre gratitude.

Nous adressons aussi nos remerciements au nom de la famille du condamné à M. Brunel, l'économiste de la 34^e circonscription pénitentiaire qui a bien voulu rendre agréable autant que faire se peut le séjour de notre collaborateur à la Maison d'arrêt, en lui confiant l'un des meilleurs emplois de cet hôtel à bon marché.

En sortant de prison, Lellouch restera une quinzaine de jours à Alger puis viendra reprendre sa place au journal.

Le Billet de la Semaine

L'explorateur Djebari

Nous avions appris, il a quelques mois déjà, par une de nos connaissances arrivant directement de Porto-Novo, que le vaillant pionnier de la civilisation, M. Messaoud Djebari était très gravement malade en cette ville, à un point tel que les nombreux médecins qui lui prodiguaient leurs soins ne possédaient qu'un faible espoir de le sauver. Après le long repos que nécessitait son état, et grâce à sa constitution, le brave explorateur repris des forces qui lui permirent d'effectuer le voyage jusqu'à Tunis.

La *Petite Tunisie* a souvent entretenu ses lecteurs de cet interprète militaire si dévoué à la cause française et dont l'œuvre courageuse est appelée à un certain retentissement.

Nous aurions voulu fêter M. Messaoud Djebari, comme nous l'avons fait pour le commandant Monteil et son compagnon Badaire, malheureusement les circonstances nous ont empêchés. Ce digne serviteur de la République Française est arrivé dans nos murs, épuisé, l'équilibre était ébranlé et paraissait être le symptôme annonçant d'une issue funeste.

Depuis un mois, celui qui fut considéré pendant près de deux années comme un saint par les habitants des pays qu'il a traversés, est de retour à Tunis et ces trente jours n'ont été qu'une succession d'horribles souffrances et d'angoisses terribles sans que jamais une accalmie vint apporter un brin de consolation.

Entouré au jour d'hui des soins effectifs de sa famille nous espérons que les forces qui avaient abandonné cet excellent soldat lui reviendront pour lui rester fidèles.

Messaoud Djebari a reçu un coup de feu qui lui a traversé la poitrine en lui fracturant un os. Son beau-père, notre honorable ami M. le D^r Kaddour ben Larbey a procédé récemment à l'extraction de plusieurs esquilles, nous sommes heureux d'apprendre que les opérations ont été faites sans douleurs que ressentait le malade.

La convalescence sera longue; c'est très compréhensible.

Il ne faut donc point s'étonner de ce que l'explorateur n'ait pas encore commencé à rendre compte de sa mission qui, paraît-il, est une des plus sérieuses de l'époque et dont la France saura faire son profit.

Nous prétendons, et avec nous toutes les personnes réellement imbues de l'explorations du Messaoud Djebari, que le gouvernement devrait témoigner ainsi sa reconnaissance à l'homme qui a risqué sa vie pour la patrie, installer ce courageux citoyen pendant la saison d'été à Vichy où il pourrait rétablir complètement sa santé fortement ébranlée.

Cet acte formerait la première récompense des services précieux rendus par cet officier dont la France a juste titre s'enorgueillir. L. DE PEYRAUD.

Sans vouloir prendre le moins du monde fait et causé aussi bien pour le *Syndicat du Soliel* que pour celui des *Colons tunisiens*, de Paris, puisque nous avons demandé à plusieurs reprises, que les éprisidents et vice-présidents de toutes ces sociétés qui ne représentent plus rien ne soient plus appelés à faire partie de la Conférence Consultative, nous demanderons à M. de Carnières, s'il pense que son ami, M. Féré, président et le sieur Lecore vice-président du *Comice agricole*, société qui n'existe plus qu'à l'état de souvenir aient plus de droits, eux, nommés par une voix, de faire partie de la dite Conférence Consultative que ceux qui ont été élus par des dix ou des quinze voix.

Echos Tunisiens

Rentrée de M. Rouvier

Notre ministre est rentré mercredi après une absence de près d'un mois, nécessitée pour les besoins de la Tunisie.

M. Rouvier nous revient avec l'autorisation en poche de faire commencer immédiatement les travaux de la ligne de Nabeul et l'embranchement de Menzel bou Zalpah.

La Cie de Navigation Mixte

On apprendra avec plaisir que le Conseil d'administration de la Cie Mixte, autrefois dite Touache, a décidé de reprendre à partir de la fin juin, le service qu'elle avait institué, il y a deux ans sur Tunis.

En vue de la chambre de Commerce

Dans sa dernière séance la Chambre de commerce a réuni et vu que le train d'Hamman-El-Lif partant actuellement à 11 heures 45 soit avancé de 30 minutes et que le train de 2 heures 15 soit rétabli.

Ce vœu arrive comme la moutarde après dîner pour que la direction des Travaux Publics a autorisé la Compagnie Bône Guelma à rétablir l'ancien horaire au sujet de ce train.

La Compagnie de Bône-Guelma qui, sur la demande de la direction générale des Travaux Publics, avait retardé d'une demi-heure le départ du train de 11 h. 15 vient, sur la demande de M. Pavillier, de modifier la marche de ce train qui partira comme précédemment à 11 h. 15 du matin à dater de demain samedi.

DÉCRET

Par décret en date du 5 juin 1894, le Président de la République a réduit de trois mois la peine d'un an d'emprisonnement prononcée par la Cour d'Appel d'Alger, le 15 février dernier, contre le nommé Elias Lellouch, accusé de voies de fait et port d'arme prohibée.

Hyménée

Notre ami M. Canton nous fait part du mariage de sa fille Clémence avec M. I. Alfred Bertrand conducteur de la Compagnie du Gaz et des Eaux de Tunis. Nous souhaitons beaucoup de bonheur et de prospérité aux futurs époux.

Départ de M. Riffault

M. Riffault secrétaire d'ambassade délégué à la résidence s'embarque aujourd'hui pour France où il va passer six semaines de congé.

Les Grandes vacances

La distribution des prix dans nos diverses écoles laïques aura lieu à la fin du mois. Le courrier partant le 2 juillet emportera la plus grande partie de notre corps enseignant qui se rend chaque année en la métropole passer trois mois.

Quel veinard que le personnel enseignant en Tunisie! Quatre-vingt-dix jours de grandes vacances sans compter les vendredis, les dimanches, fêtes de pâques, pentecôte, etc, etc soit en tout 200 jours de vacances par an sur 300 !!!

Une Question

Un consul de carrière a-t-il oui ou non le droit de s'occuper de choses incompatibles avec sa fonction qui peuvent entraîner par lui la déclaration de faillite s'il vient à faire des mauvaises affaires? Belle est la question qu'un de nos lecteurs nous font à propos de M. le Consul Cubisol.

Si nous nous en rapportons en effet à l'annuaire de la marine du commerce français, année 1894, publié sous le haut patronage du ministère de la marine, nous pouvons dans la nomenclature des agents en Tunisie, des compagnies d'assurances maritimes le nom de M. Cabuzol le représentant du Comité des assureurs de Paris.

A notre avis, M. Cubisol n'a pas le droit de s'occuper de quoique ce soit en dehors de sa fonction consulaire, aussi soumettons-nous le cas à notre honorable résident qui, s'il peut comme nous même, s'emprouvera de rappeler ce fonctionnaire à l'observant des régléments, à moins qu'il ne demande purement et simplement sa mise à la retraite, M. Cabuzol ayant droit à celle-ci depuis plus d'un an déjà.

Pas sérieux!

Un des arguments mis en avant par le *Syndicat des intérêts de Bizerte*, créé par la Compagnie du Port de cette ville est que la distance que nous sépare de Marseille est moindre de Bizerte que de Tunis.

Que voilà un argument sérieux et qui milite font en faveur de Bizerte tête de ligne des couriers de France!

En Algérie, Bougie est la ville la plus rapprochée de la métropole, pourtant il n'est jamais venu dans la pensée d'aucun bougiote de demander au Gouvernement de *décapitaliser* Alger et de faire de Bougie la tête de ligne des services d'Algérie, sous le fallacieux prétexte que la distance à parcourir sera moindre de Marseille à Bougie que de Marseille à Alger.

Mais il faut dire qu'à Bougie, il n'y a pas de brasseurs d'affaires de l'envergure de ces Couvreur et Hersent, sans oublier ce sénateur de Constantine qui jouit de reste, ayant des hectares et des hectares de terrain à vendre.

Le *Syndicat de Bizerte* — onze pelés — ferait mieux de s'occuper de choses plus sérieuses que de vouloir enlever à Tunis les courriers directs.

RETARD PRÉJUDICIABLE

Le retard que le gouvernement de la métropole apporte à accorder le crédit pour l'entrée en franchise en France de nos céréales commence à inquiéter plusieurs négociants de notre place qui, ayant passé des marchés à faire à des dates fixes et se fiant sur les années précédentes se voient à la ville de pluie d'assignations en dommages-intérêts pour non livraison dans les délais convenus.

Nous espérons que la résidence voudra bien faire toute la diligence possible pour que les dits crédits soient accordés le plus tôt possible.

La Chemise d'Été

— Vous retournez à l'École militaire ce soir? — Oui. — Et bien je vous accompagnerai et vous me présenterez comme votre remplaçant. — Entendu, mais vous ne serez pas mon remplaçant, vous serez mon camarade.

Le lendemain, les deux régiments, se croisant dans Paris, vinrent s'installer dans les nouvelles casernes. L'installation achevée à la Courtille, le fourrier Pain attendit avec impatience l'heure de prendre à son tour possession de l'emplacement annexe. L'affaire avait très bien marché la veille. La petite-pas loge récemment. C'était sous les toits, au bout d'un escalier noir, dans une chambre carrelée. Mais elle était gentille, elle lui avait coulé des petits yeux très doux sans paraître se déplaire au changement.

— Mais, ici, ce n'est pas la caserne! — Non, mais l'habitude! ça me gêne! — Il se coucha. Au bout d'un moment, la femme allant de surprise en surprise, s'étonna de nouveau.

— Le matin, quand le fourrier se leva, il faisait jour. La femme le suivait des yeux avec intérêt. Mais tout à coup sa curiosité fut éveillée. — Est-ce que vraiment le pauvre bougre n'avait pas de chemise? il mettait d'abord son caleçon, ce qui le rendait semblable aux boulangers qui montrent au seuil des boutiques, des tors nus. Ah! si, pourtant; il avait une chemise, voici à présent qu'il la mettait. Il entra la tête dedans d'un seul coup, comme un clown crevant un cerveau; il agitait les bras pour enfiler les manches. Mais quelle chemise!

— Si vite que le pauvre Pain s'efforçait de la rentrer, autant que faire se pouvait, dans le caleçon, la femme eut le temps de constater qu'elle n'avait plus de devant, plus de derrière, et que le peu qui en restait ne différait de la

— Mais, ici, ce n'est pas la caserne! — Non, mais l'habitude! ça me gêne! — Il se coucha. Au bout d'un moment, la femme allant de surprise en surprise, s'étonna de nouveau.

— Le matin, quand le fourrier se leva, il faisait jour. La femme le suivait des yeux avec intérêt. Mais tout à coup sa curiosité fut éveillée. — Est-ce que vraiment le pauvre bougre n'avait pas de chemise? il mettait d'abord son caleçon, ce qui le rendait semblable aux boulangers qui montrent au seuil des boutiques, des tors nus. Ah! si, pourtant; il avait une chemise, voici à présent qu'il la mettait. Il entra la tête dedans d'un seul coup, comme un clown crevant un cerveau; il agitait les bras pour enfiler les manches. Mais quelle chemise!

— Si vite que le pauvre Pain s'efforçait de la rentrer, autant que faire se pouvait, dans le caleçon, la femme eut le temps de constater qu'elle n'avait plus de devant, plus de derrière, et que le peu qui en restait ne différait de la

forme habituelle des vestes qu'en ceci, que le bas était lamentablement effrangé, effiloché comme une vieille loque:

— Oh! fit-elle, tu en as, une chemise! — Confus, le fourrier paya d'audace. Il ne pouvait avouer qu'à cause de la ladrerie de son commandant de compagnie il n'avait qu'une seule chemise de présentable, et qu'il avait oublié de la mettre. Il déclara d'un air dégagé:

— Ah oui! Ce sont les chemises d'été! — Les chemises d'été? — Parfaitement! On nous les donne pour manœuvres. Ça tient moins chaud! — Ah! fit-elle, interloquée. — Mais un doute lui demeurait: — Et les franges? demanda-elle, toutes ces franges dans le bas? — Les franges? c'est pour nous donner de l'air pendant les marches. La jeune femme resta un moment rêveuse, accoudée sur l'oreiller. Puis gravement: — C'est égal, mon chéri, je t'en achèterai d'autres. Tu seras plus convenable.

JEAN REIBRACH

FIN

CHRONIQUE THÉÂTRALE

La troupe consciencieuse du *Politeama Tunisino* voit son succès se confirmer chaque soir. Cette vaillante association d'artistes inspire au public tunisien la sympathie la plus vive car ses dignes efforts tendent à satisfaire les nombreux spectateurs.

On peut féliciter sans réserve le très distingué chef d'orchestre M. Giovanni Herbin, cet infatigable soldat de la Pensée qui nous fait entendre les mélodieux accents de ses riches ouvrages. *Il mostro d'Argento*, *Georgina*, *La Figlia di Satana* ont obtenu un succès véritable. Quelle musique entraînante et comme on y rencontre l'inspiration poétique et naturelle ! -- C'est avec grand plaisir que nous prodiguons à Mlle *Amina Minino* et *Olimpia de Stazio* nos applaudissements vigoureux. Sémillantes au superlatif, gracieuses en diable, les deux premières danseuses du *Politeama* ont un réel talent, un goût de la scène prononcé. Nous leur disons sincèrement : « C'est très bien, continuez ! »

M. *Petitot père* est l'auteur des comédies désopilantes dont les tunisiens se montrent si friands !

Auteur fécond, il est aussi comédien parfait. C'est le *Pulcinella* que nous fêtons à juste raison dès qu'il paraît. Ses œuvres occupent un vaste champ. *Pulcinella gardien de femmes*, *Enfer, purgatoire et paradis*, *Le professeur de Clarinette*, *Le duel ridicule* etc... offrent un attrait certain. M. *Petitot père* possède une inspiration vraiment drôlatique.

Ses excellents partenaires, *Petitot aîné* et *Petitot cadet* complètent avec Mme *Apréa*, Mlle *Apréa* et l'acteur qui remplit les rôles amoureux, la brillante phalange de la comédie.

M. *Petitot Cadet*, surprenant dans *Il mostro d'Argento* est impayable dans toutes ses créations. Il vous a des manières, des gestes expressifs et une physiognomie comique qui excitent l'hilarité générale.

Allez donc le voir : vous aurez beau tâcher de ne pas rire, votre front sera contraint de se dérider.

En somme on passe d'agréables soirées au théâtre Amédée Querci, grâce au dévouement des directeurs MM. *Apréa* et *Herbin* qui ne reculent devant aucun sacrifice pour nous fournir des distractions variées.

Nous souhaitons à la Direction d'importantes recettes et de gros bénéfices.

Le *Syndicat de la région de Bizerte* qui se compose en gros et en détail de onze personnes a écrit à la commission parlementaire des services maritimes postaux que « l'argument tiré de prétendus droits exagérés par le port de Bizerte ne peut-être invoqué, attendu qu'aucun tarif n'est encore arrêté et que la Compagnie du Port aura un intérêt évident à les fixer d'une manière aussi réduite que possible. »

Eh ! bien, n'en déplaise au fameux syndicat, la Compagnie du Port de Bizerte a déjà fait parvenir au gouvernement les tarifs qu'elle se propose d'adopter et ceux-ci sont plus élevés que ceux de Tunis.

Si M. *Odent* que fait partie de ce syndicat a dit qu'aucun tarif n'était encore arrêté, M. *Odent* n'a pas dit la vérité, attendu qu'il sait fort bien que le gouvernement est en possession des dits tarifs que notre Chambre de Commerce arrêtera en bloc puisqu'ils ont été proposés par la Compagnie du Port, la principale intéressée dans la question. Tant pis pour la société, *Hersent*, *Couvreux* et *Leusueur* si ses tarifs sont trouvés trop élevés par la marine qui n'apprendra pas à connaître le chemin de Bizerte.

Entre nous, les Bizertins n'auront pas volé ce qui leur arrivera certainement car ils donnent le triste spectacle d'une population à plat ventre ne l'avons-nous pas vu aux élections dernières ? — devant une compagnie qui les mène au grand train à leur ruine.

La nomination de M. *Guyot* au poste de secrétaire-général adjoint du gouvernement tunisien avait fait espérer à un journal local, le départ de M. *Eigenschenck*, dont l'insuffisance notoire ajoutée-t-il, n'est plus, depuis longtemps déjà, contestée par personne.

Le journal en question se fait d'étranges illusions sur les capacités du nouveau secrétaire-général adjoint. Si nous en croyons les renseignements qui nous sont fournis de tous côtés.

MM. *Eigenschenck* et *Guyot* se valent autant l'un que l'autre ; donc, se défaire du premier pour garder le second, ce serait changer un cheval borgne pour un autre cheval borgne, dans ces conditions borgnes pour borgne autant les garder tous les deux.

Étude de M. F. SOULET, haïssier à Tunis.

VENTE

Par Autorité de Justice

Le jeudi vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt quatorze, il sera procédé à la salle des ventes rue de Danemark par MM. les Commissaires-Priseurs de Tunis à la vente aux enchères publiques de :

Consoles, pendules, chaises, tableaux, lampes à suspension, tables, armoires à glace, commodes, rideaux, mandoline, etc

Au comptant, frais en sus.
L'huissier poursuivant,
(Signé) : SOULET.

Étude de M. H. SOULET, huissier à Tunis.

VENTE

Aux Enchères Publiques

Le mardi vingt-six juin mil huit cent quatre-vingt quatorze, il sera procédé à la salle des ventes rue de Danemark par MM. les Commissaires-Priseurs de Tunis à la vente aux enchères publiques de :

Tables carrées bois blanc, comptoir bois blanc, glace bois noir et verni, pendule appliqué, table à toilette dessus marbre, chaises noyers, lampes à suspension, bouteilles, liqueurs ordinaires, verres etc,

Au comptant, frais en sus.
L'huissier poursuivant,
(Signé) : SOULET.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 75 millions entièrement versés

AGENCE DE TUNIS

M. Th. PROUST, Directeur

Escompte, recouvrement, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et marchandises, délivrances de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages.

DÉPÔTS A VUE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit les dépôts à vue ; il leur sert un intérêt fixé à 20/0.

DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit des fonds à échéances fixe ; l'intérêt de ces dépôts est fixé actuellement :

A 1 an..... 21/2 0/0 | A 3 ans..... 31/2 0/0
A 2 ans..... 30/0 | A 4 ans et au delà 40/0

HAMMAM-EL-LIF

A LOUER

PLUSIEURS APPARTEMENTS

NON MEUBLÉS

S'adresser à Madame BIANCHI, à Hammam-el-Lif.

RÉGENCE DE TUNIS

PROTECTORAT FRANÇAIS

Direction Générale des Finances

RECETTE GÉNÉRALE DES FINANCES

AVIS

A partir du 18 Juin 1894, la Recette Générale de Finances est transférée place de l'École Israélite, 3.

Du 1^{er} juillet au 30 septembre, la Recette Générale des Finances est ouverte de 6 heures et demie à 11 heures et demie du matin.

Gérance d'Immeubles

CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES

S'adresser à M. BERTIER, 12, rue de Paris. Excellentes références.

AVIS

M. BERTIER, chargé de la gestion des immeubles dont les loyers sont saisis par la Municipalité de Tunis, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il met en location pour Ras-el-Am un choix considérable d'appartements, magasins, boutiques, écuries et remises situées dans différents quartiers de la ville.

Pour visiter et traiter, s'adresser à M. BERTIER, Recette municipale, ou 12, rue de Paris.

M. D. ODDO, chirurgien-dentiste, de S. A. le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Études des Commissaires-Priseurs de Tunis

VENTE

Aux Enchères Publiques du matériel et des fournitures dépendant de la faillite Ch. Fathex-imprimeur à Tunis

Le vendredi 29 juin 1894, à 8 heures du matin, rue Al-Djazira, 14, conformément à l'ordonnance de M. le juge-commissaire et à la requête de M. Séméaud, syndic de cette faillite, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au comptant et 4 o/o en sus du prix d'adjudication, de l'imprimerie en dépendant, se composant notamment de :

Une grande machine Magnoni, système Marinoni : une machine typo-litho Marinoni avec jeux de rouleaux couleur, une rogneuse système Magnoni, dite Massicot ; une grande presse à satiner, toute en fer et fonte ; une perceuse Ravasse, une pédale Ravasse, une petite presse à bras pour épreuves ou tirages de petites compositions une machine à carte de visite, dite (à la minute), pouvant tirer de légères cartes d'adresse, un coupoir, un biseautier, deux presses lithographiques, une Jesus, l'autre raisin, quatre-vingts pierres environ, de toutes grandeurs ; caractères de fantaisie, caractères romains, caractères d'affiches, bel assortiment de grands caractères en bois, casses, rangs, marbres, etc.

Une tentative de vente en gros sera faite sur la mise à prix de

10,000 FR.

Si la vente en gros aboutit pas, il sera procédé à la vente en détail ou en lots, immédiatement.

Cette imprimerie existe depuis de nombreuses années à Tunis, sous le nom de Imprimerie Franco-Tunisienne. Elle est installée 14, rue Al-Djazira, et possède une bonne clientèle.

Pour tous renseignements, s'adresser, soit à M. Séméaud, syndic ; soit à MM. les commissaires-priseurs chargés de la vente. On peut visiter l'imprimerie tous les jours, excepté le dimanche.

Pelleterie et Plumes

M. BLANC, naturaliste
16, rue Al-Djazira, Tunis

PRÉPARATION DE TOUTES SORTES D'ANIMAUX

Messieurs les Propriétaires qui ont des vins à vendre peuvent faire leurs offres à M. Dury, bureau de la Petite Tunisie, Tunis.

GUERISON assurée des catarrhes vésicaux écoulements anciens et récents, Urétrite, Cystite, Gravelle, incontinence d'urine.
(deux sexes) SAVONNÉS MÉXICAINS
par les
Dépôt principal : PHARMACIE GAGLIARDO.
A Tunis, le flacon 3 fr. ; par poste 3 fr. 30

MAISON MEUBLÉE

7, rue de Grèce Tunis - Derrière la Résidence

Appartements et chambres meublées à louer au mois, à la quinzaine, à la huitaine et à la journée

Depuis 15, 25 et 30 francs par mois

Grand Restaurant d'Athènes

Tenu par M. PAPAYANNI
Rue de l'Eglise, 4.

GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS

(authentique) de provenance directe

Prix : 1 fr. 50 le litre. — On porte à domicile

A VENDRE

OCCASION EXCEPTIONNELLE

UNE PROPRIÉTÉ

sise à 6 kilomètres de Tunis, à proximité de 2 gares de chemins de fer.

Contenance : 3 hectares environ dont 2 en vignes moitié de 2^e et moitié de 3^e feuilles, arbres fruitiers, jardin potager.

Maisons de maître et de fermier. Bâtiments d'exploitation. 2 noyas.

Adjacente à la propriété une construction louée à usage de café maure.

Prix modéré. Facilités de paiements. S'adresser à l'Administration du journal.

FORGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions ; Fers marchands ; Cornières ; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.

La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressées. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les lessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI

TUNIS. — 43, rue des Glacières, 43. — TUNIS

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **coaltar saponiné Le Bouf** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raidermer les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DÉPÔT : à la Pharmacie E. NÉE

CAVES CÉLESTIN

CIBIAL & Cie

Commission-Exportation

Tunis. — rue de la Sebka, 5, — Tunis

SERVICE RAPIDE A DOMICILE

MONTS DE PIÉTÉ DE TUNISIE

Autorisé par décret de S. A. le Bey

DIRECTION :

38, RUE SIDI-KADOUS ET RUE DES GLACIÈRES, 67

Ancienne maison PROAL

Bureaux auxiliaires { 69, rue de la Kasba,
12, rue Kachachine.

P. PERRIN

BOUCHERIE LYONNAISE

28, rue d'Italie, Tunis

La plus ancienne boucherie française

ARRIVAGES TOUTES LES SEMAINES

BŒUFS & VEAUX DE FRANCE

Domaine POTIN

CHAUX HYDRAULIQUE & CEMENTS

Dépôt : près de la gare française

Vin rouge - Vin blanc - Eau-de-vie

S'adresser à MM. COMTE et C^e, bureaux : à l'entrepôt du domaine, rue de Portugal.

A LOUER Maison de plusieurs pièces

aux environs de la Kasbah.

S'adresser à M. BOUCHOUCHA, 19, cité Scemama, rue de la Kasbah.

CORDONNERIE TOULOUSAINE

RAOUL SANDRA

Chaussures en tous genres

33, rue Al-Djazira, Tunis

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponiné Le Bouf* son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 francs. les 6 flacons 10 francs

Dans toutes les pharmacies.

Se défier des Contrefaçons

DÉPÔT : PHARMACIE NÉE

Maison Veuve G. BARBERA

Marchand-tailleur, civil et militaire
Avenue de France, maison Bodoy

Grand assortiment de draperies hautes nouveautés

DE LA SAISON

pour complets sur mesure

Chapeaux, Chemises, Cravates, etc.

Prix Modérés

TEINTURERIE PARISIENNE

17, Avenue de Paris, TUNIS

NETTOYAGES ET APPRÊTS

Blanchiment de Flanelles

Spécialités de Nettoyages à sec

L. Davin fils

Le Gérant : Em. LACROIX

TUNIS — Imprimerie Omessa, 18 bis, rue d'Espagne

Ligne de Tunis à Hammam-el-Lif

HORAIRE DÉTAYÉ

ALLER	TUNIS.....	Départ.	5.10	7.10	11.45	4.15	6.00	7.45
	HAM.-EL-LIF....	Arrivée.	5.40	7.40	12.15	4.45	6.30	8.15
RETOUR	HAM.-EL-LIF....	Départ.	5.50	7.50	1.15	5.00	6.45	10.45
	TUNIS.....	Arrivée.	6.20	8.20	1.45	5.30	7.15	11.15

Dimanches et jours fériés départ de Tunis : 2.15 et 10.00
départ de Ham.-el-Lif : 3.45 et 9.15

ÉPICERIE ET COMESTIBLES

CROS ET DÉTAIL

DOURA FRÈRES

Entrepôt : 14 et 29, Rue des Glacières; Succursale : Avenue Bab-Djedid, 48 -- TUNIS
Denrées coloniales, légumes secs, conserves alimentaires, confiserie, semoules et farines, pomme de terre, pétrole.

LIQUEURS ORDINAIRES ET DE PREMIÈRES MARQUES

Cognac marque DOURA FRÈRES

Toutes les commandes pour le dehors sont expédiées franco d'emballage rendues en gare.
La maison livre à des prix défiant toute concurrence.

AUX ARMES DE S^T-ÉTIENNE

G. BOURY

TUNIS -- 25, Rue Al-Djazira, 25 -- TUNIS

SUCCURSALES AU KEF ET A SFAX

Armes de Chasse et de Tir -- Location d'Armes -- Cartouches chargées Douilles, Plombs et Articles de Chasse -- Sabres, Epées, Esperons.

ATELIER DE RÉPARATIONS

Dépôt de Mèches à Mine -- Dépôt de Poudre de Chasse et de Mine de l'Etat

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

Aimé EYRIÈS

TUNIS -- 24, rue d'Italie, 24 -- TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits

Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers
MAISON DE GROS ET DE DÉTAIL

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE

Société anonyme
CAPITAL: 10,000,000
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. -- Avances sur récoltes -- Garde de titres. -- Reports. -- Paiement et escompte de coupons. -- Ordres de bourse au comptant et à terme. -- Dépôts à vue et à échéances fixes. -- Encaissements et recouvrements. -- Emissions. -- Souscriptions. -- Chèques et lettres de crédit.

FABRICATION FRANÇAISE

de serrures et combinaisons
POUR COFFRES-FORTS
simples ou incombustibles
FORESTIER Frères (Valnes)
Seul dépositaire pour la Tunisie
A. MODIGLIANI, 4, Avenue de France
(Passage de Tunis).

MESSAGERIES FRANÇAISES

DEMANGE et Cie

Service quotidien régulier

ENTRE TUNIS-SOUSSE & VICE-VERSA

Service des Dépêches, Transports des Voyageurs de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi

BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17; à Sousse, au Café du Commerce.

Maison Pierre AUVIN. -- Tunis

MARBRES BRUTS ET OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments funéraires

Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne. -- Vastes entrepôts : rue d'Italie

N. B. -- Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux.

MATÉRIEL NEUF ET D'OCCASION

A. PETOLAT, à Dijon

Fonderies et Ateliers de Construction

VENTE ET LOCATION

Succursale à Tunis

La maison PETOLAT, bien connue des entrepreneurs, a installé à Tunis, depuis courant mars, une succursale importante où ses clients trouveront tout le MATÉRIEL et l'OUTILLAGE nécessaires aux travaux publics.

Adresser la correspondance à M. PETOLAT, place de la gare française, à Tunis

AU CADRAN UNIVERSEL

CHARLES KLOTH

TUNIS -- 17, Avenue de France, 17 -- TUNIS

Horlogerie, Joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc., etc.

FER QUINA BISLERI

LIQUEUR

VOLETE DIGERIR BENE??

VOLETE LA SALUTE??



STOMACHIQUE RECONSTITUANTE
de Felice BISLERI

MILAN

Boisson agréable avec l'eau de Seltz et Soda. Se boit préférablement avant le repas et à l'heure du vermouth.

L'EAU

de la R. Sergente Angelica de NOCERAUMBRA, légère gazeuse, alcaline, certifiée pure, réputée et déclarées par les principales célébrités médicales la reine des eaux de table.



F. Bisleri

CONCESSIONARIO

MILANO

Dépositaire pour la Tunisie A. FERRETTI,
19, rue Chaker -- TUNIS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 15 millions entièrement versés
Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande

Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0. -- Bons de caisse, bons à un an et deux ans, 3 0/0; bons à trois ans et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0.

BANQUE DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL 8 MILLIONS de francs
Siège social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. -- Avances sur prêts, sur la marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. -- Dépôts à vues et à échéances fixes Garde de litres. -- Paiement et escompte de coupons-Reports. -- Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. -- Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.

SOUSCRIPTIONS -- ÉMISSIONS

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, Avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE : 23^a, rue Al-Djazira (ancien local. -- TUNIS

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés.

vend tous produits accessoires et appareils photographiques.

est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'Avenue de France sont chauffés. Les dames en costumes de bal et les enfants en chemisettes pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des Pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. -- Vente toujours croissante. -- Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. -- Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

Entrepôt : 22, Rue de l'Echiquier, PARIS
Env. f^o sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

Parfumerie de confiserie Suisse

J. F. DESHUSSES

A Versoix près de Genève (SUISSE)

Maison fondée en 1852

PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR et diplômes d'honneur

Agent général pour la Tunisie A. MODIGLIANI
4, Avenue de France, 4, (Passage de Tunis).

MANUFACTURE DE CARREAUX DE FAIENCE

Fourmaintraux-Tourquin à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS DU BOULONNAIS

Travaux en Ciments

Cuves à vin, enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul GAILLARD architecte, représentant

Bureau et cabinet d'échantillons Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) -- TUNIS

Demander partout

"L'APÉRITIF BELLOT"

ABSINTHE ET AMER CONILH

BELLOT, distillateur à Tunis

Rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY
Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départ de Tunis

Lundi	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdià, Monastir, Sousse. A 3 heures et demie du soir : pour Marseille direct.
Mercredi	A 3 heures et demie sur soir : pour Marseille direct.
Jeudi	A 3 heures et demi du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdià, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.
Vendredi	A 3 heures et demie du soir : pour Marseille direct.
Samedi	A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Callo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.